

Le Journal des Bovéniens Numéro 64 Février 2020

Bulletin d'informations municipales

Le nouveau Conseil Municipal des jeunes

Chaque année, le Conseil Municipal des jeunes se renouvelle par moitié. Il est toujours composé d'élèves de CM1 et CM2.

Les jeunes qui étaient en CM2 et qui partent au collège laissent leur place aux CM1 lors des élections complé-

4 listes se sont présentées pour les élections du vendredi 4 octobre dernier à l'école Pierre Curie.

Chaque liste a défendu ses idées et projets en faveur des enfants du village. Les enfants se sont investis dans leur campagne avec conviction et enthousiasme.

Monsieur le Maire a félicité chacun d'entre eux pour son implication et sa détermination.

Bien-sûr, une seule liste pouvait être élue et tous les élèves de l'école primaire se sont succédés au bureau de vote.

S'en est suivi le premier conseil municipal des jeunes avec l'élection du Maire et des adjoints le mardi 5 novembre et la présentation au conseil municipal de la commune dès le lendemain.

Le prochain conseil municipal des jeunes se tiendra le 11 février.







Bonne Année 2020

Le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Le journal des Bovéniens

Directeur de la publication : Maurice Viseux

Réalisation: Guillaume Cugier

Journal édité par la mairie de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS

Au sommaire de ce numéro :

- Les principales délibérations du Conseil Municipal
- Retour sur les festivités de fin d'année
- Une centenaire à la maison de retraite
- Ensemble, Protégeons-les!
- L'actualité des associations

Page 2 > Informations Le journal des bovéniens

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 06 novembre 2019

Le compte rendu complet du conseil municipal est publié sur le site www-bouvigny-boyeffles.fr

- * Procès-verbal séance du 05 septembre 2019 Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.
- * Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité .

-DECIDE:

27/09/2019

Article 1er: la suppression, à compter du 01 décembre 2019, d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (17h30 hebdomadaires), Article 2: la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (24h30 hebdomadaires)

- -APPROUVE : à compter du 01 décembre 2019, le nouveau tableau des effectifs des emplois permanents.
- * Convention avec le Centre de gestion du Pas-de-Calais (CDG62) : mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2017-007 et la convention signée avec le CDG62 en 2017, relative à

la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail.

Cette convention arrive à terme au 31/12/2019.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec le CDG62

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- -APPROUVE la convention relative à la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail -AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le CDG62 et à en faire appliquer autant que de besoins les missions.
- * Convention Intercommunale d'Attribution

Créée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) constitue un document contractuel et opérationnel portant sur les engagements des principaux acteurs en matière d'attribution de logements sociaux.

Cette convention est signée entre la CALL et ses communes membres.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer ladite convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention Intercommunale d'Attribution.

Etat Civil

Décès CORNILLE Paul

21/03/2013	OOI II VILLE I aui
25/09/2019	DAVID Ladyslaw
29/09/2019	LENOIR Marie-Jeann
07/10/2019	HUSZAK Jeanne
14/10/2019	LENGRAND Cécile
28/10/2019	LECLERCQ Renée
12/11/2019	LEFEBVRE Eric
24/11/2019	CISZAK Madeleine
25/11/2019	TOULET Michel
27/11/2019	ROSE Olympe
18/12/2019	VICHERY Angélo
09/12/2019	DJERMANE Albert

Mariages

05/10/2019	DUPUIS Olivier et LECOCQ Karine
12/10/2019	RUMEAU Jérôme et BOUTILLIER Audrey

Naissances

	inaissances
23/09/2019	BODDAERT Noélie
30/09/2019	HENNION Timéo
03/10/2019	LANDRY Zeihya
04/10/2019	MERLIN Paul
10/10/2019	DELCROIX Victor
18/10/2019	MICHEL Victor
15/11/2019	JASIAK Lihya
28/11/2019	FOUQUART Sacha

Une centenaire à la maison de retraite

Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, s'est rendu le 16 octobre à la maison de retraite pour fêter le centième anniversaire de Mme Edwige WASZKIEWICZ.





Le journal des bovéniens > Informations Page 3

Calendrier des festivités

<u>Février</u>

02 Ecole de Musique de Bouvigny - Membres bienfaiteurs02 FCB - Repas - Salle des Fêtes

09 Amicale Laïque - Marché aux puces - Salle Florence Arthaud

15/16 Colombophile - Repas, Exposition - Salle des Fêtes 15/16 Anntenne Zik - Play mobil - Salle Florence Arthaud

Mars

08 Amicale Laïque - Marché aux puces - Bouvigny Centre 08 Tennis - Double Surprise - Salle Florence Arthaud

19 Cérémonie Fin de la Guerre d'Algérie - Salle des Mariage

28 Ecole de Musique de Bouvigny - Spectacle Rock - Salle Florence Arthaud

28-29 Amicale Laïque - Yoga - Salle des Fêtes

29 Les Amis de Saint Martin - Marché aux puces - rue du Prince

Avril

04 Ecole primaire - Exposition

05 Anciens Combattants - Repas - Salle des Fêtes

08 Maison des Jeunes - Chasse à l'œuf

11/12 Antenne Zik - Salon du Bien Etre - Salle Florence Arthaud

19 Charitables - Repas - Salle des Fêtes

24/25/26 Ducasse de Boyeffles et quartier de la Gare organisée par le FCB et la municipalité

24 Cérémonie de la Déportation - Vin d'honneur - Salle des Mariages

25 Réception des Anciens à Boyeffles

Mai

01 Cérémonie du 1er mai- Remise de diplômes Vin d'honneur - Salle des Fêtes

03 Médaillés du Travail - Repas - Salle des Fêtes

08 Cérémonie du 8 mai 1945 - Défilé-Vin d'honneur - Salle des Fêtes

08 au 15 Bouvigny-Boyeffles Culture - Semaine Culturelle - Espace Culturel Ecole Marie Curie

10 Ecole de Musique de Bouvigny - Marché aux puces - rue du 11 Novembre

16/17 Tennis - Tournoi Interne -Salle Florence Arthaud 23/24 Comité des Fêtes de Marqueffles - Bourse des Collectionneurs -Salle Florence Arthaud

<u>Juin</u>

06 Ecole Maternelle - Fête des Mères - Salle Florence Arthaud

20 Ecole de Musique de Bouvigny - Fête de la Musique - Maison des Associations

20 Ecole Maternelle - Fête de Fin d'année

26 Ecole Primaire - Fête Fin d'année - Salle Florence Arthaud

Collecte Nicollin

Pour rappel les emballages ménagers recyclables sont collectés le mercredi après-midi à partir de 13h00 (contenants jaunes).

Les emballages en verre : doivent être déposés en borne d'apport volontaire

Les ordures ménagères résiduelles (conteneurs bordeaux) sont ramassées le mardi à partir de 6h00.

Collecte des déchets verts d'avril à septembre, ramassage le mercredi après-midi dès 13h00.







Passage des encombrants :

vendredi 20 mars, vendredi 19 juin, vendredi 18 septembre, vendredi 18 décembre.

Pour toute demande de conteneurs ou pour signaler un ramassage qui n'a pas été effectué, appelez le 0 800 596 000.

Passage de la balayeuse dans la commune du mardi 21 avril au jeudi 23 avril 2020. Merci de ne pas garer vos véhicules dans les caniveaux.



Page 4 > Informations Le journal des bovéniens



<u>Inscriptions sur listes</u> électorales

Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 07 février 2020.

Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale (savoir si vous êtes bien inscrit et connaitre votre bureau de vote) directement en ligne sur le site du service public :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Pour vous inscrire deux possibilités:

- 1- Sur le site du service public2- Ou directement en mairie muni :
- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Médaille d'honneur du travail

Une procédure de dématérialisation des demandes de médailles du travail est mise en place pour les candidats demeurant dans le Pas de Calais . Vous devez désormais effectuer vos demandes directement sur internet, les modalités de dématérialisation sont précisées sur le site de la préfecture :

http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyenneté-jeunesse-sport-vie-associative/ Les-distinctions-honorifiques

Remerciements

Madame GALLEZ Danièle tient à remercier toutes les personnes du village qui lui ont apporté un soutien lors de l'incendie de sa maison qui a eu lieu en fin d'année.

Cérémonie du 11 novembre



Le mauvais temps n'a pas empêché les associations du village d'assister à la cérémonie du 11 novembre.

Les enfants de l'école primaire sont venus en nombre chanter la marseillaise.

Le maire avait convié le conseil municipal des jeunes à participer à leur première cérémonie officielle.



Halloween



Le 31 octobre, la pluie nous a épargnés et c'est dans la pelouse de la Maison des jeunes que nous avons pu apercevoir toutes sortes de créatures plus terrifiantes les unes que les autres.

Nous espérons que vous avez tous apprécié la dégustation de la soupe à la citrouille concoctée avec beaucoup soin par la sorcière du village.

Elle est déjà en train de récolter tous les ingrédients pour sa préparation en vue de sa





prochaine visite...

Le journal des bovéniens > Informations Page 5

Ensemble, Protégeons-les!



Pensez à leur sécurité... Vérifiez les équipements La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Le cycliste (adulte comme enfant), pour rouler en toute sécurité, doit disposer d'un vélo en bon état, bien équipé, et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement en ville et hors agglomération, de jour comme de nuit.

En cette période hivernale, où la nuit tombe tôt, beaucoup roulent dans le noir et parfois sans éclairage. Pourtant voir c'est bien, mais être vu c'est vital!

Le schéma ci-dessous, rappelle les dispositifs obligatoires et ceux conseillés, indispensables sur un vélo. (les trottinettes, les skate ou autre gyropode doivent également faire l'objet d'une attention particulière et leurs utilisateurs doivent être porteurs des équipements de protection et d'éclairage prévus).

L'absence de l'un de ces équipements constitue une infraction, prévue et réprimée par le code de la route, alors pensez à vérifier les équipements du vélo de votre enfant...

Saint Nicolas





Après son passage à l'IME, le grand Saint Nicolas ne nous a pas oublié lors de sa tournée. Accompagné de son âne GRIBOUILLE, il ne vient jamais les mains vides.

A la fin du conte éclairé aux milles bougies, c'est par un lâcher de ballons que les enfants ont prévenu Saint Nicolas qu'ils étaient prêts à recevoir friandises, chocolats et clémentines...

Et la magie a opéré...

Patinoire et marché de Noël

Cette année encore, vous avez été nombreux à venir glisser sur notre patinoire écologique dans la salle des fêtes lors du marché de Noël. Les enfants de l'IME sont venus également profiter d'une matinée de patinage.





Page 6 > Informations Le journal des bovéniens

Distribution de coquilles

Vendredi 20 décembre, les élus se sont rendus dans les écoles Pierre et Marie Curie. Accompagnés du Père Noël, ils ont distribué des cadeaux et offert des coquilles et des clémentines aux enfants.



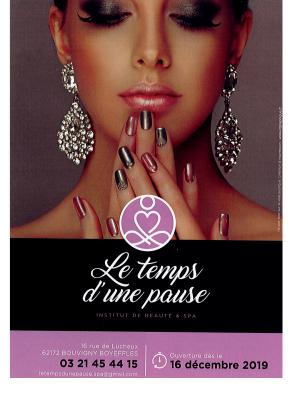
Dans l'après-midi, monsieur le Maire accompagné de ses élus, s'est rendu à la maison de retraite pour la traditionnelle distribution de coquilles et clémentines.











Le journal des bovéniens > Informations Page 7

Les illuminations du village en images













Page 8 Le journal des bovéniens > Informations

Point sur le déploiement de la fibre

Les services de la CALL et l'opérateur Orange ont organisé une réunion à destination des élus des communes concernées par le déploiement de fibre.

Après avoir rappelé les grandes étapes et les délais incompressibles auxquels nous sommes confrontés. Une information plus précise a été donnée commune par commune.

La bonne nouvelle est qu'une soixantaine de logements de notre commune sont d'ores et déià raccordés à la fibre. Ces maisons situées dans le quartier de la gare (cité 10), ont profité du déploiement des cables sur le territoire de Sains-en-Gohelle. L'opérateur annonce également qu'environ 200 logements seront élligibles d'ici quelques semaines.





Pendant toute la première partie de cette année 2020, la fibre sera déployée dans toute la commune pour que l'ensemble des bovéniens puissent profiter au plus vite du très haut débit.

Par ailleurs, les techniciens de l'opérateur Orange se sont engagés à venir répondre à vos questions lors d'une réunion publique, dès que le taux de couverture fibre de la commune aura dépassé les 60%.

Plus que jamais, vos élus restent mobilisés pour que le déploiement de l'infrastructure se fasse le plus rapidement possible. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que nous aurons d'autres informations à vous communiquer.



Du 4 au 18 juillet 2020 Croatie Séjour de vacances été

12/17 ans

Description du séjour

Le groupe séjournera en Croatie du 5 au 12 juillet au camping Polari de Rovinj. Le séjour se poursuivra en Slovénie jusqu'au 16 juillet au Camping Terma Catez. Sur le retour, les jeunes s'arrêteront en Italie au Caneva Aquapark et à Movieland avant de reprendre la route vers la France







Programme

Ludique et culturel, notre séjour invite les jeunes à la découverte d'un large choix d'activités regroupant

– Visites : Rovinj, Porec, Pula, Zagreb, Ljubljana old

- Parcs aquatiques Wibit et Istralandia
- Rafting
- Excursion en bateau
- Caneva Aguapark et Movieland (Italie)







<u>Cadre et mode de vie</u>

Les jeunes seront hébergés sous tentes aménagées. Ils participeront à la préparation des repas et au blanchissage du linge.



Demandes d'inscription jusqu'au 27 mars 2020

sur rendez-vous à la Maison des jeunes de Bouvigny-Boyeffles 🕿 06.74.89.14.64 Sélection des dossiers sur critères de priorité

Le journal des bovéniens >Associations Page 9

Comité des fêtes de bouvigny





Le 29 septembre le comité des fêtes de bouvigny a organisé une soirée kubiak a la salle florence arthaud qui a réuni environ 200 personnes.

Comité historique

Le Comité historique de Bouvigny-Boyeffles a le plaisir:

- De vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année nouvelle puisse-t-elle vous apporter de nombreuses satisfactions.
- De vous annoncer la sortie de son bulletin semestriel «Au gré du Temps» n°40.

Au sommaire:

- Saint Martin de Tours, vocable e notre église
- Keito Wattez, héros d'un jour et descendant de Bovéniens
- Exposition à Liévin en juin 2019, reportage photos
- Célébration 2019 de la libération de Bouvigny-Boyeffles en 1944
- Souvenirs d'Henri Marle lors de la libération en 1944 d'Hersin-Coupigny
- Sur les traces d'Harold Edward Switzer, sujet canadien ayant cantonné à Bouvigny en 1917
- Grand-mère Frac et la mère Tunez, guérisseuses
- Le patrimoine d'Ablain-Saint-Nazaire
- Les recettes du terroir d'Adrienne; l'endive
- Nou patois (2)
- Le colonel Georges Klein (1860 Lauterbourg 1939 Bouvigny-Boyeffles, un Bovénien d'adoption
- La doyenne de Bouvigny, Mme Louise PIERS, 100 ans en 2018

Ce numéro est vendu 10 euros, renseignements: Mme Dubois 03 21 72 59 51 ou dubois.elisabeth4@wanadoo.fr Je me permets de vous rappeler que l'abonnement à notre revue «Au gré du Temps» est de 20 euros, port compris. De plus cette somme est déductible de vos impôts à hauteur de 66%.

Nos permanences reprennent en mars, 1er samedi, de 14 à 16 h, centre culturel, chemin du Mont Breuvart, nous logeons à la mezzanine de l'école maternelle.



Comité des fêtes de Marqueffles

Le comité des fêtes de Marqueffles vous présente ses meilleurs voeux pour cette année 2020 et vous souhaite une belle année de convivialité et avec de grandes manifestations. Page 10 > Associations Le journal des bovéniens

Bouvigny côté jardin

La 13ème édition de la Bourse aux plantes s'est déroulée sous un ciel clément. Ce fût un beau succès. Au fil des éditions, le nombre de participants s'accroit.

A l'espace réservé aux plantes, les visiteurs discutaient, comparaient et échangeaient dans une ambiance conviviale.

Autre endroit très fréquenté: le bar à soupes. On y goûtait des soupes de saison préparées par les membres de l'association (Nathalie, Marylise, Nath, Ingrid, Marie-Thérèse, Carmélo, Pascal, Eric). A cette occasion un livret, très complet, illustré par Gérard à l'aquarelle, avait été imprimé permettant à chacun d'emporter les recettes des soupes. Les pains réalisés par Fatima et Alain eurent un vif succès.

L'atelier «zéro déchet» mettait l'accent sur l'utilisation des produits ménagers. Animé par Valérie, il attira beaucoup de curieux, tandis que l'atelier «Des graines en sachet», animé par Jacqueline et Nathalie, permettait d'apprendre à faire ses propres sachets pour la conservation des graines récoltées cet été (Voir la fiche).

Impact écologique: le sac «déchets» à la fin de la manifestation était réduit au minimum. Aucun produit plastique jetable n'a été utilisé, chacun était venu avec son gobelet ou profitait de la vaisselle mis à disposition.

La prochaine édition du troc se déroulera le samedi 21 novembre 2020 après-midi.

Retrouvez toutes les informations de l'association Bouvigny Côté Jardins sur b.c.j.free.fr







Charitables



Comme chaque année, la confrérie des Charitables de Bouvigny a procédé à sa quête annuelle.

Les confrères vous ont rendu ou vont vous rendre visite les dimanches 2 février et 9 février suivant les secteurs. Comme à l'habitude vous leurs avez réservé un très bon accueil.

La confrérie vous remercie chaleureusement et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2020 .

Si vous êtes valides et un peu disponibles et que le bénévolat vous inspire pourquoi ne pas intégrer notre confrérie?

Fondée en 1972, notre confrérie, composée uniquement de bénévoles a pour but d'aider gracieusement les familles à donner aux morts de toute confession des funérailles civiles ou religieuses. L'objet n'est pas de remplacer le service des pompes funèbres mais de décharger les familles de certaines préoccupations matérielles à l'occasion de l'épreuve qui les frappe.

Notre service est entièrement bénévole et ne donne lieu à aucune facturation.

Néanmoins les familles qui le souhaitent peuvent nous octroyer un don, celui-ci serait utilisé pour nos divers frais de fonctionnement.

Contacts:

Monsieur KIEL Joseph 0321299203 Monsieur MASCLET jean Claude 0321296748 Monsieur BRISSE Jean Jacques 0646238775 Monsieur WALDHOFF Marcel 0769582521

Organisation d'un grand marché aux puces

Avenue du Prince à Bouvigny-Boyeffles Dimanche 29 mars 2020 de 8h à 17h

Inscriptions: 03.21.29.67.48 ou 06.31.09.73.09

5 € les 4 mètres + 1€ le mètre supplémentaire 1,50 € le mètre pour les professionnels.

(Restauration possible sur place, WC...)

Organisateur: ADSM de Bouvigny-Boyeffles

Le journal des bovéniens >Associations Page 11

Le TCBB à l'unisson avec l'Amicale Laique pour Noël

Le 14 décembre dernier se déroulait à la salle Florence Arthaud l'annuel Arbre de Noël du tennis club de Bouvigny-Boyeffles. Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'événement fut partagée avec une autre association de la ville : l'Amicale Laïque.

Ce moment de partage et de convivialité fut marqué par de nombreuses activités organisées par l'entraîneur du club de tennis, par l'arrivée du Père Noël, mais également par la dotation pour chaque enfant d'un t-shirt floqué de l'étendard de l'association dont il fait partie.

Le TCBB tient à remercier l'Amicale Laïque pour sa participation active à l'évènement et soutient la mise en place davantage d'événements communs avec d'autres associations de la ville pour dupliquer son rayonnement local. Nous remercions également les bénévoles, notre entraîneur ainsi que la mairie pour leur engagement à nos côtés lors de cet évènement.

Le président du TCBB, Jérémy Delengaigne

Merci aux bénévoles ainsi qu'à le Municipalité pour leur participation. Le bureau de l'amicale laïque en profite pour présenter ses voeux à l'ensemble des habitants de notre cher village ainsi qu'à tous les amicalistes.

Le Président de l'Amicale Laïque





Don des Amis de Saint Martin pour sauver l'église

La plus vieille association de Bouvigny-Boyeffles s'engage pour soutenir l'action de l'association « Sauvons notre église » qui a entrepris de récolter des fonds pour aider la mairie à lancer la deuxième phase de travaux de rénovation de l'église.

Ainsi, le 9 décembre dernier, à l'occasion du marché de Noël de Bouvigny-Boyeffles, M. Jérôme Collas, président de l'association des Amis de Saint Martin, a officiellement remis en présence de M. le Maire, de l'Abbé Alglave et de nombreux membres de l'association, un chèque de 4 000 € à M. Pierre Caré, actuel président de l'association « Sauvons notre église.

Ces fonds qui représentent



le résultat de plusieurs années d'action des Amis de Saint Martin ont été versés à la Fondation du patrimoine au bénéfice de l'opération engagée pour sauver ce trésor de la commune, cette église présente depuis des siècles au cœur du village, sur son promontoire comme la petite cathédrale des bovéniens.

Il est de notre devoir de transmettre aux prochaines générations ce bel édifice chargé d'histoire qui nous a été légué par nos anciens, et merci à tous ceux qui s'engagent pour qu'ensemble nous puissions y parvenir.

Jérôme Collas

Page 12 > En images Le journal des bovéniens

Adoptez un composteur et devenez éco-citoyen!





4000

Déploiement de la 4G : des ANFR interférences possibles avec la TNT

L'utilisation d'internet en mobilité, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace de les saturer.

La technologie de téléphonie mobile, offre un accès fluide à internet en mobilité grâce à des débits importants. Elle apporte des capacités supplémentaires indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile.

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans votre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'une assistance mise en place par l'AFNR.

Pour en bénéficier, vous pouvez appeler le 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local).

